

Registre des aires protégées au Québec
Structure physique des données

Version du 5 octobre 2021

Contexte

Le Québec possède aujourd'hui un réseau d'aires protégées qui peut utiliser 33 désignations juridiques ou administratives différentes d'aires protégées. Ces aires protégées forment un réseau qui compte quelque 4 775 sites et couvrent un large spectre, allant des réserves écologiques aux parcs nationaux, aux réserves de biodiversité, aux habitats fauniques, aux réserves nationales de faune ou aux milieux naturels en terres privées vouées à la conservation. Ces aires protégées sont administrées par diverses instances gouvernementales, personnes morales et individus.

Différentes ententes internationales, notamment la Convention sur la diversité biologique, de même que le Plan d'action stratégique sur les aires protégées demandent des rapports périodiques sur l'état du réseau des aires protégées. Cette responsabilité requiert l'élaboration d'une approche standardisée pour faciliter une évaluation uniforme pour tout le territoire du Québec, de gérer les données s'y rapportant et d'appliquer des règles reconnues.

L'adoption de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel en 2002 oblige le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à tenir un registre des aires protégées, à s'inscrire dans le cadre de la définition d'aire protégée figurant dans cette loi et à prendre aussi en compte les normes internationales généralement acceptées à cet effet.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a élaboré un système reconnu internationalement pour la classification des aires protégées. Ce système permet une harmonisation relative à l'évaluation des moyens de protection de la biodiversité de même qu'il facilite la comparaison d'un État à un autre par l'utilisation de critères communs. Les catégories d'aires protégées servent à décrire l'ensemble des activités de gestion qui définissent un réseau d'aires protégées.

Les aires protégées au Québec sont classées en tenant compte des six catégories de gestion proposées par l'UICN. Une aire protégée peut comporter un zonage de son territoire qui fait en sorte que plusieurs catégories UICN peuvent se retrouver à l'intérieur d'une même aire protégée.

Aires protégées du registre

Au Québec, cela comprend les territoires qui répondent à la définition d'aire protégée de l'UICN publiée en 2008 ou à celle précisée dans la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (LCPN). Le registre des aires protégées existe en vertu de l'article 5 de la LCPN :

- « Le ministre tient un registre des différentes aires protégées. Y sont notamment précisés la superficie, la localisation, le ou les statuts de protection, le ministre, l'organisme gouvernemental ou la personne qui en est responsable, ainsi que le classement respectif de ces aires en tenant compte des différentes catégories reconnues par l'Union mondiale pour la nature (UICN).

En outre, dans le cas d'une réserve naturelle, le registre contient l'indication du nom et de l'adresse de son propriétaire et, le cas échéant, le nom de l'organisme de conservation partie à l'entente, ainsi que la durée de la reconnaissance ou, le cas échéant, la mention que cette reconnaissance a un caractère perpétuel. Ces renseignements ont un caractère public. »

Zones

Comprend des aires protégées comportant plusieurs zones qui peuvent correspondre soit à plusieurs catégories UICN différentes, soit à des zones terrestres ou marines, soit à des polygones comportant plusieurs sections.

Territoire important

Territoires géographiquement délimités présentant un intérêt pour la conservation et pour lesquels des engagements administratifs et/ou légaux attestent de l'intention du gouvernement du Québec d'en prioriser l'affectation aux fins d'aires protégées. Est aussi considéré comme territoire important, tout plan d'un habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable, non inscrit au Registre des aires protégées (car non soustrait au jalonnement ou à l'intérieur duquel des titres miniers, gaziers ou pétroliers ont été consentis).

La structure des données

Thème

Aires protégées du registre

Zones

Territoires importants

Couverture

AP_REG_Spolygones

AP_ZON_Spolygones

T_IMP_Spolygones

Le système de coordonnées

Toutes les couvertures ont le même système de coordonnées :

Système : Coordonnées géographiques (non projetées)

Datum : NAD83

Ellipsoïde : GRS1980

Unités : Degrés/décimales

Les unités de mesure

Les données des aires protégées (AP_REG), des zones (AP_ZON) et territoires importants (T_IMP) sont diffusées en format « SHAPEFILE » de ESRI.

La nomenclature des couvertures

Les aires protégées, zones et les territoires importants sont numérisés sur les éléments de plusieurs bases cartographiques de références. On peut citer notamment la Base de données topographique du Québec (BDTQ), les fichiers de compilation cadastrale du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) et le Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle 1:20 000, à l'exception de tout ce qui est au nord du 52e parallèle. Ces derniers cas ont pour référence la Base de données topographique et administrative à l'échelle 1:250 000

(BDTA) du MERN. Ces bases cartographiques ne sont pas diffusées. On peut se procurer ces dernières auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec.

Le nom d'une couverture est composé de quatre à dix lettres significatives identifiant son contenu, suivies d'un caractère souligné, puis d'un caractère définissant le type de géométrie de la couverture. Dans le cas présent, on se trouve en présence d'entités de type surface.

AP_REG_S Aires protégées du registre

AP_ZON_S Zone

T_IMP_S Territoires importants

La mise à jour des données

Les couvertures cartographiques des aires protégées seront mises à jour en continu, de façon à refléter la localisation et la comptabilité des superficies qui soient les plus exactes. Le rythme minimal anticipé est de deux mises à jour par an, pouvant être plus fréquent selon l'ajout significatif de nouveaux territoires. Toute erreur qui pourrait subsister dans ce produit peut être signalée à l'adresse courriel suivante :

registre.ap@environnement.gouv.qc.ca

Les caractéristiques des champs descriptifs

- La colonne intitulée « Longueur » définit la longueur de stockage (nombre d'octets) et d'affichage (nombre de caractères et, si approprié, le nombre de décimales pour l'affichage).
- La colonne intitulée « Type » identifie la nature du champ.

AP_REG_S

Couverture	Nom du champ	Longueur	Type	Description du champ
AP_REG_S (polygones)	MACODE	6	Entier long	Numéro séquentiel unique de l'aire protégée
	TOPONYME	200	Caractère	Toponyme de l'aire protégée
	NOM	150	Caractère	Nom de l'aire protégée
	ARTICLE	10	Caractère	Article dans le nom de l'aire protégée
	DESIG_NO	6	Entier long	Numéro de désignation ou du statut de protection de l'aire protégée
	DESIG_GR	100	Caractère	Groupement d'aires protégées (ex. Parc national regroupe Parc national du Québec et Réserve de parc national)
	DESIGNOM	75	Caractère	Nom de la désignation ou du statut de protection
	RESPONSABL	255	Caractère	Nom du responsable de l'application de la mesure légale de protection ou le nom du propriétaire du site
	CORESPONSA	255	Caractère	Noms des autres responsables ou propriétaires d'un site
	DURE_RECON	50	Caractère	Durée de l'entente de conservation : perpétuelle ou nombre d'années (minimum de 25 ans)
	HA_LEGAL	8	Réel double	Superficie officielle en hectare de l'aire protégée (Ex. : Superficie mentionnée dans la gazette officielle).
	LIEN	125	Caractère	Adresse du lien Internet de l'aire protégée
	LONDMS	20	Caractère	Longitude en degrés, minutes, secondes du centre du polygone (ex. 75°46' 32" O)
	LATDMS	20	Caractère	Latitude en degrés, minutes, secondes du centre du polygone (ex. 46°24'52" N)
	DA_CREATIO	10	Caractère	Date de création de l'aire protégée
	UICN	5	Caractère	Catégorie de gestion de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
	BIOME	1	Caractère	Type de milieu que l'aire protégée protège
NOTE	2 000	Caractère	Note importante	

AP_ZON_S

Couverture	Nom du champ	Longueur	Type	Description du champ
AP_ZON_S (polygones)	MACODE	6	Entier long	Numéro séquentiel unique de l'aire protégée
	TOPONYME	200	Caractère	Toponyme de l'aire protégée
	NOM	150	Caractère	Nom de l'aire protégée
	ARTICLE	10	Caractère	Article dans le nom de l'aire protégée
	DESIG_NO	6	Entier long	Numéro de désignation ou du statut de protection de l'aire protégée
	DESIG_GR	100	Caractère	Groupement d'aires protégées (ex. Parc national regroupe Parc national du Québec et Réserve de parc national)
	DESIGNOM	75	Caractère	Nom de la désignation ou du statut de protection
	RESPONSABL	255	Caractère	Nom du responsable de l'application de la mesure légale de protection ou le nom du propriétaire du site
	CORESPONSA	255	Caractère	Noms des autres responsables ou propriétaires d'un site
	DURE_RECON	50	Caractère	Durée de l'entente de conservation : perpétuelle ou nombre d'années (minimum de 25 ans)
	HA_LEGAL	8	Réel double	Superficie officielle en hectare de l'aire protégée (Ex. : Superficie mentionnée dans la gazette officielle).
	LIEN	125	Caractère	Adresse du lien Internet de l'aire protégée
	LONDMS	20	Caractère	Longitude en degrés, minutes, secondes du centre du polygone (ex. 75°46' 32" O)
	LATDMS	20	Caractère	Latitude en degrés, minutes, secondes du centre du polygone (ex. 46°24'52" N)
	DA_CREATIO	10	Caractère	Date de création de l'aire protégée
	UICN	5	Caractère	Catégorie de gestion de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)
	BIOME	1	Caractère	Type de milieu que l'aire protégée protège
NOTE	2 000	Caractère	Note importante	

Registre des aires protégées au Québec

Structure physique des données

Modalité du champ « DESIG_NO »	Modalité du champ « DESIGNOM »
001	Réserve écologique
002	Réserve écologique projetée
003	Réserve de biodiversité
004	Réserve de biodiversité projetée
005	Réserve aquatique
006	Réserve aquatique projetée
007	Réserve naturelle reconnue
008	Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable
009	Parc national du Québec
010	Réserve de parc national du Québec
015	Habitat faunique - Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
016	Habitat faunique - Aire de confinement du cerf de Virginie
017	Habitat faunique - Habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable
018	Habitat faunique - Aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle
019	Habitat faunique - Colonie d'oiseaux sur falaise
020	Habitat faunique - Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île
021	Habitat faunique - Habitat du rat musqué
022	Habitat faunique - Héronnière
023	Habitat faunique - Vasière
024	Refuge faunique
026	Parc national et réserve de parc national
027	Parc et lieu historique national
028	Parc marin
029	Parc de la Commission de la capitale nationale (Canada)
033	Réserve nationale de faune
034	Refuge d'oiseaux migrateurs
035	Paysage humanisé
036	Paysage humanisé projeté
037	Aire de mise bas du caribou au sud du 52e parallèle
038	Réserve de territoire pour fin d'aire protégée
039	Refuge biologique
040	Zone de protection marine
042	Réserve marine
050	Territoire mis en réserve
051	Aire protégée d'utilisation durable
052	Aire protégée d'initiative autochtone
104	Écosystème forestier exceptionnel - Forêt ancienne
105	Écosystème forestier exceptionnel - Forêt rare
106	Écosystème forestier exceptionnel - Forêt refuge
134	Milieu naturel de conservation volontaire
139	Milieu naturel désigné par un plan

Modalité du champ «UICN»	Description
Catégorie Ia	Aire protégée administrée principalement pour la science et la protection de la nature
Catégorie Ib	Aire protégée administrée principalement pour la protection des ressources sauvages
Catégorie II	Aire protégée administrée principalement pour la protection des écosystèmes et aux fins de récréation
Catégorie III	Aire protégée administrée principalement dans le but de préserver des éléments naturels spécifiques
Catégorie IV	Aire protégée administrée principalement aux fins de conservation des habitats ou des espèces
Catégorie V	Aire protégée administrée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et aux fins récréatives
Catégorie VI	Aire protégée administrée principalement aux fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels
Catégorie Y (sans catégorie)	Aire protégée dont la catégorie UICN est présentement en évaluation
Catégorie M (multiple)	Aire protégée comportant plusieurs zones qui peuvent correspondre à plusieurs catégories UICN différentes, à des zones terrestres ou marines ou soit à des polygones comportant plusieurs sections.

Modalité du champ «BIOME»	Description
T	Aire protégée située en milieu terrestre
M	Aire protégée située en milieu marin
X	Aire protégée située en milieu mixte (terrestre et marin)

T_IMP_S

Couverture	Nom du champ	Longueur	Type	Description du champ
T_IMP_S (polygones)	MACODE	6	Entier long	Numéro séquentiel unique du territoire d'importance
	TOPONYME	200	Caractère	Toponyme du territoire d'importance
	NOM	150	Caractère	Nom du territoire d'importance
	ARTICLE	10	Caractère	Article dans le nom du territoire d'importance
	DESIGNOM	75	Caractère	Nom de la désignation ou du statut de protection
	RESPONSABL	255	Caractère	Nom du responsable de l'application de la mesure légale de protection ou le nom du propriétaire du site
	CORESPONSA	255	Caractère	Noms des autres responsables ou propriétaires d'un site
	HA_LEGAL	8	Réel double	Superficie officielle en hectare de l'aire protégée (Ex. : Superficie mentionnée dans la gazette officielle).
	LIEN	125	Caractère	Adresse du lien Internet
	LONDMS	20	Caractère	Longitude en degrés, minutes, secondes du centre du polygone (ex. 75°46' 32" O)
	LATDMS	20	Caractère	Latitude en degrés, minutes, secondes du centre du polygone (ex. 46°24'52" N)
	DA_CREATIO	10	Caractère	Date de création de l'aire protégée
NOTE	2 000	Caractère	Note importante	

Modalité du champ «DESIGNOM»
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable (non-inscrit au Registre des aires protégées)
Projet de parc national
Projet de réserve aquatique
Projet de réserve aquatique projetée
Projet de réserve de biodiversité
Projet de réserve de biodiversité projetée
Projet de réserve écologique projetée
Territoire mis en réserve pour fins de parc national
Projet conjoint d'aire marine protégée